

131. L'institution de l'Union Européenne qui signe les accords avec les pays ACP est : **(EXETAT 2014)**
- a. La cour de justice.
 - b. Le conseil Européen.
 - c. Le comité des régions.
 - d. Le parlement Européen.
 - e. Le conseil Economique et Social.

www.ecoles-rdc.net

Chap.VI. Les Grandes Civilisations.

132. Concernant l'art nègre, « un art anonyme » est exécuté : **(EXETAT 2015)**
- a. En visant une idée essentielle.
 - b. Par un auteur cachant son identité.
 - c. Pour une utilité pratique.
 - d. En combinant l'architecture, la peinture et la sculpture.
 - e. Pour le commerce.
133. Indiquez les historiens antiques qui nous ont fourni les renseignements sur le Sahara, le Soudan, Tombouctou et le Tchad. **(EXETAT 2016)**
- a. Napoléon et Jeanne d'Arc.
 - b. El Bekri, Magrizi et Mahmoud Khati.
 - c. Ptolémée, Strabon et Héliodore.
 - d. Ibn Haoukal et léon l'Africain.
 - e. Hérodote et Diodore de Sicile.
134. Les peintures rupestres découvertes au Sahara indiquent que : **(EXETAT 2011)**
- a. Le Sahara est le berceau de l'humanité.
 - b. Le Sahara était autrefois humide et habité.
 - c. La Sahara est passée sans transition de l'âge de fer à l'âge de bronze.
 - d. Le Sahara était autrefois traversée par le fleuve Nil.
 - e. Le Sahara était le berceau de la peinture en Afrique.
135. Les peintures rupestres au Sahara ont été découvertes par : **(EXETAT 2011)**
- a. Joseph KI-ZERBO
 - b. Cheik ANTA DIOP
 - c. Henri le navigateur
 - d. Henri LHOTE
 - e. Cecil RHODES.
136. Les migrations bantoues ont eu pour cause essentielle : **(EXETAT 2005)**
- a. La stérilité du sol.
 - b. La recherche des pâturages.
 - c. Les guerres intestines.
 - d. La désertification du Sahara.
 - e. L'occupation du Sahel.